

Janvier
Février
Mars
2019

Caramel⁴ Salins

JOURNAL DE LIAISON DU RELAIS DE

Pour les familles, les assistantes maternelles et les gardes à domicile



L'éveil sensoriel :
un projet
pour le RAM
en 2019

Pajemploi :
tout devient
plus simple en 2019

Résultats de l'enquête de
satisfaction 2018

SALINS

Permanence et Rendez-vous

Mardi de 13h15 à 17h30
Jeudi de 9h à 12h et de 13h15
à 17h30

Temps de jeux

Mardi de 9h30 à 11h30

Rejoignez-nous sur Relais
Assistantes Maternelles
Salins



Relais Parents / Assistantes Maternelles

Catherine MENETRIER

40 Avenue A. BRIAND

39110 SALINS LES BAINS

03.84.73.13.96

ram.salins@mutualite-39.fr

www.mutualite-39.fr



RELAIS PARENTS
ASSISTANTES
MATERNELLES



Le relais en images



Fête de NOEL avec les AM d'Arbois




Atelier artistique avec Yves Gravel, artiste peintre

Espace sensoriel



Temps de relaxation avec Aurélie Hugon, psycho-praticienne

Meilleurs Vœux...
 Une nouvelle année à découvrir,
 Aller plus loin,
 Regarder autrement,
 Rêver d'ailleurs,
 Écrire de nouvelles histoires,
 Changer d'avis,
 Goûter aux plaisirs simples,
 Savourer chaque instant...
 Belle année 2019
 Les pieds sur terre
 et la tête dans les étoiles !



La médaille du travail aussi pour les assistants maternels

Si vous avez au minimum 20 ans d'ancienneté dans le métier, vous pouvez prétendre à la médaille du travail. Il faut au moins avoir la valeur d'un mi-temps sur 20 ans. La demande est à faire à la préfecture du Jura



Pièces à fournir : - Certificats de travail, attestation sur l'honneur
 - Copie d'une pièce d'identité

Un parent-employeur peut faire la demande ou vous pouvez faire votre demande vous-même...

Pour les intéressés, renseignements au relais au 03 84 73 13 96

EN BREF

Le montant maximum du Cmg (Complément du libre choix du mode de garde) versé aux familles monoparentales a augmenté de 30% au 1 octobre 18, et il augmente aussi de 30% à partir de 2019 pour les familles bénéficiaires de l'AEH. Pour savoir si vous avez droit au Cmg ou si vous êtes concerné par ces nouveaux montants, [connectez-vous sur le site caf.fr pour effectuer une simulation en ligne](http://connectez-vous-sur-le-site-caf.fr-pour-effectuer-une-simulation-en-ligne). Si vous êtes déjà allocataire, rendez-vous directement dans votre espace « Mon Compte ».

Tarifs

Rappel

En vigueur au 01/01/2019

Salaire horaire

A la date d'impression du journal, le nouveau SMIC horaire n'est pas encore connu. Pour le connaître contactez le RAM

Moyenne secteur RAM SALINS : **2.84 € net / heure**
 Actualisation juin 2018

Indemnités d'entretien

> 2,65 € / jour jusqu'à 8h par jour

> Pour 8h et plus : Tarif indexé au SMIC. Contacter le RAM

Déjeuner / Dîner

Petit déjeuner / goûter

> 0 - 1 an : 1,68 € / repas

> 0,76 € / repas

> 1 - 2 ans : 2,44 € / repas

> 2 - 3 ans : 3,20 € / repas

Ces tarifs sont donnés à titre indicatif et sont à négocier.

> + de 4 ans : 3, 51 € / repas

Indemnités kilométriques

Le tarif doit être fixé par les parties et être compris entre les barèmes administratif et fiscal. Le montant des indemnités kilométriques est plafonné à 7 CV.

Puissance du véhicule	Barème administratif	Barème fiscal
5 CV	0,25 € / km	0,543 € / km
6 CV	0,32 € / km	0,568 € / km
7 CV et +	0,35 € / km	0,595 € / km

Suite à la suppression de la cotisations chômage en octobre 18, le salaire horaire net des AM et des GAD a augmenté. En avez-vous tenu compte depuis octobre ? Simulateur sur pajemploi.fr pour connaître le nouveau tarif.

CAF : Complément de libre choix du mode de garde

Nbre d'enfants à charge	Revenus 2016		
	Inf. à	Ne dépassant pas	Sup. à
1 enfnt	20550	45666	45666
2 enfnts	23467	52148	52148
3 enfnts	26384	58630	58630
+ de 3 enfnts	29300	65112	65112
Âge de l'enfant	Montant mensuel de la prise en charge en fonction des plafonds de revenus (du 1 ^{er} avril 2018 au 31 mars 2019)		
- de 3 ans	467.41 €	294.73 €	176.82 €
3 à 6 ans	233.71 €	147.39 €	88.41 €

* Montant majoré de 40 % si vous élevez seul(e) votre (vos) enfant(s).

L'éveil sensoriel Un nouveau projet pédagogique pour 2019

De janvier à septembre 2019, les actions du RAM seront orientées autour de l'éveil sensoriel de l'enfant.

Les compétences du tout petit sont d'abord sensorielles et motrices, d'où l'intérêt de travailler le développement sensoriel.

Toucher, écouter, voir, sentir avec le nez, avec la peau, goûter avec sa langue, autant de sensations et d'actions qui vont participer au développement de l'enfant.

Les émotions ont déjà été abordées l'année dernière. Cette fois-ci nous élargissons le cercle des expériences sensorielles et donnerons aux enfants comme aux adultes des occasions d'apprendre, de découvrir, d'expérimenter, de mettre en éveil tous les sens.

Eveiller les sens c'est aussi apprendre à se canaliser, à maîtriser son corps, à se détendre... Les journées des enfants sont rythmées par de nombreuses sollicitations provoquant chez eux, fatigue, agitation et parfois angoisse. Ainsi, le RAM s'est équipé de différents accessoires pour créer un espace sensoriel apaisant au relais ou chez l'assistante maternelle.

Cet espace « cocooning » participera à la stimulation sensorielle, au développement psychomoteur des enfants tout en régulant leurs émotions dans une ambiance sécurisante, propice à la rêverie.

Il s'agira d'aménager, dans la salle de jeux du RAM ou chez l'assistante maternelle, un espace limité, permettant la stimulation sensorielle. Il sera équipé d'accessoires et d'objets lumineux, tactiles, odorant, musicaux pour solliciter les sens dans une optique de bien-être. Ces accessoires peuvent être des colonnes à bulles, des fibres optiques, des projecteurs, des kits de massage, de la musique douce, des matières diverses, des diffuseurs d'odeurs...

Les assistantes maternelles pourront emprunter une partie de ce matériel pour prolonger ces apprentissages et ces découvertes à leur domicile, sur une durée de 3 semaines. La priorité sera donnée aux assistantes maternelles accueillant des enfants en situation de handicap et aux parents de ces enfants.

C'est grâce à une subvention de la CAF que les RAM de la Mutualité Française Jura ont pu s'équiper avec du matériel spécifique ; ils vont se partager et faire tourner entre eux 25 articles différents, afin qu'un maximum d'enfants puissent en bénéficier.

A ce projet s'ajouteront des temps de jeux avec des activités autour du goûts, du toucher, de la musique, du bruit, des odeurs.... Des intervenants extérieurs pour favoriser la détente, la relaxation, l'éveil des sens... Des conférences, des soirées d'échanges, des spectacles, des ateliers manuels pour construire des jeux sensoriels par exemple, et une bibliographie pour les petits et pour les grands.

Tout-nouveau : du yoga pour nos petits sera également proposé par Sabine Thérèse , animatrice du Ram d'Arbois formée en recherche sur le yoga dans l'éducation (RYE), sur 5 vendredis matins sur Lemuy et Salins les Bains.

Aurélié Hugon, psycho-praticienne poursuivra ses actions «détente et éveil » sur notre territoire quelques mardis matins.

Sans oublier Sébastien Lux, qui succèdera à Emeline Grillet sur les séances d'initiation à la gym, à la salle de gym du complexe sportif de Salins les Bains sur quelques jeudis matins dans l'année, en compagnie de nos petits copains du multi accueil Fleur de Sel.





A partir de mars 2019 la mise en œuvre du Complément de libre choix du Mode de garde (CMG) est simplifiée.

Aujourd'hui, le CMG est une aide financière qui compense le coût de l'accueil de votre enfant. Il est versé par la CAF ou la MSA et comprend :

- Une prise en charge partielle du salaire net que le parent verse à l'assistante maternelle (AM) ou à la garde à domicile (GAD) (il reste toujours au moins 15% à la charge des parents employeurs) appelée **CMG rémunération**
- Une prise en charge totale (AM) ou partielle (GAD) des cotisations sociales (versée par la CAF à Pajemploi), appelée **CMG cotisations**.

A compter de mars 2019 :

La CAF ou la MSA continuent à :

- Recevoir et traiter les demandes de CMG,
- Ouvrir et clôturer le droit au CMG,
- Recevoir et traiter tous les changements de situations déclarés par les allocataires (familiale, professionnelle, ressources)

Les missions du centre national Pajemploi sont étendues :

- * Calcul et versement du CMG à la place de la CAF ou de la MSA
- * Calcul des cotisations restant dues
- * Etablissement du bulletin de salaire
- * Versement plus rapide de la prestation
- * Le service « Tout-en-un »
- * C'est Pajemploi qui prélèvera le salaire de l'employé (et les cotisations éventuelles pour les

GAD) sur le compte bancaire de l'employeur après déduction du CMG rémunération (pas de changement pour le CMG cotisations), et qui versera le salaire directement à la salariée. Ce service est soumis à l'accord du parent employeur et de la salariée. **Voir infos plus précises en décembre 18**

Les avantages pour les publics

Parents employeurs	Salarié(e)
Démarches plus faciles et moins nombreuses	Est assuré d'être payé (avec le « Tout en 1 »)
Calcul du CMG en temps réel lors de la déclaration du salaire	Date fixe du paiement du salaire car le parent employeur devra déclarer le salaire à Pajemploi avant le 5 du mois suivant la période d'emploi.
Versement plus rapide (délai de 2 jours au lieu de 15)	
Meilleure visibilité des droits CMG cotisations	
Paiement du salaire par Pajemploi s'il opte pour le « Tout en 1 »	Paiement sécurisé du salaire par virement obligatoire
Calcul du montant de l'impôt par Pajemploi dans le cadre du prélèvement à la source en 2020	Calcul et prélèvement du montant de l'impôt par Pajemploi. dans le cadre du prélèvement à la source en 2020,

Le service « Tout en 1 » en pratique

Christophe emploie Charlotte, AM, pour garder sa fille Emma. Il bénéficie à ce titre du CMG

Christophe déclare la rémunération de Charlotte : 400 € net
 Pajemploi calcule le montant des cotisations : 326 €
Coût de la garde total : 726 €

Pajemploi indique à Christophe une prise en charge des cotisations de 326 €, et une prise en charge sur le salaire de 176 €
Montant total du CMG : 502 €

Pajemploi prélève Christophe du reste à charge : 224 € (400 - 176)
 Pajemploi verse la rémunération à Charlotte : 400€
 La CAF verse à Pajemploi les cotisations 326 €

CALENDRIER

Janvier 19 : information et promotion du service « Tout-en-un »

Février 19 : sur le site www.pajemploi.urssaf.fr, les parents employeurs auront la possibilité de choisir le service « Tout-en-un »

Fin mars 19 : mise en place du CMG simplifié et ouverture du service « Tout-en-un »

1 janvier 2020 : mise en œuvre du prélèvement à la source pour les salariés des parents employeurs





Taux de réponses assistantes
maternelles **37 %**, (AM)

Taux
de réponses Parents **36% (P)**

VOTRE SATISFACTION

	AM	P
Information sur		
Le RAM	100 %	96 %
Qualité des informations	100 %	96 %
Journal, plaquette, site internet	100 %	92 %
Les actions du RAM		
Temps de rencontre avec les enfants	100 %	95 %
Temps de rencontre adultes	83 %	67 %
Qualité des relations avec le RAM		
Conditions d'accueil	100 %	91 %
Pertinences des réponses	100 %	99 %
Réactivité	100 %	100 %
Neutralité	100 %	96 %
Confidentialité	99 %	100 %
Les locaux		
Signalisation	37 %	71 %
Accessibilité	64 %	83 %
Convivialité	86 %	96 %
Conception des espaces	29 %	67 %
Propreté	92 %	88 %

Les points forts du RAM

Les informations sur le RAM, la qualité des informations et les outils de communication. Les conditions d'accueil, la pertinence des réponses, la réactivité, la neutralité et la confidentialité.

VOS COMMENTAIRES

Parents :

Permanence sur 2 jours insuffisante.
Information au top avec l'animatrice.
RAM trop petit.
Locaux difficiles d'accès et pas très grand.
Revoir les locaux et l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Assistantes maternelles

Le journal Caramel est bien conçu.
Très contente des ateliers en soirée. Merci
Animatrice très à l'écoute, neutre, sympathique et disponible dès que l'on a un soucis. J'ai confiance et la neutralité est très importante, j'encourage les parents à venir au RAM.
Pas d'espace extérieur. Locaux trop petits. Bureau trop petit, besoin d'un local plus grand. Il manque une rampe pour l'accès aux handicapés. Est-ce que des travaux sous les arcades de la Visitation seraient bien pour accueillir un RAM avec une cours rue de la Liberté ?
Le relais est indispensable à Salins.

VOS CONNAISSANCES

Vous savez que le RAM

Est géré par la Mutualité Française Jura
Oui : AM 92 % P 67%

Peut proposer un accompagnement à la prise en charge de l'enfant porteur de handicap ou de maladie chronique

Oui : AM 75% P 62 %

Vous connaissez le service de

Prêt de jeux et livres pour enfants

Oui : AM 100 % P 48 %

Prêt de livres et revues petite enfance

Oui : AM 92 % P 57%

Location de matériel de puériculture

Oui : AM 100 % P 81%

NOS PISTES D'AMÉLIORATION

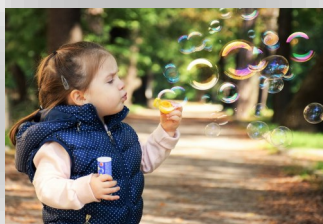
Globalement 92% des AM et 91% des parents sont satisfaits du RAM, soit une moyenne de 91.5 %. Si on enlève l'item des locaux qui apporte beaucoup de mécontentements, on arrive à un taux de satisfaction de 98% pour les AM et 95% pour les parents, soit un taux global de satisfaction de 97%.

- Les temps de rencontres adultes pourraient être amélioré, surtout du point de vue des parents. Travailler particulièrement la communication sur ces animations.
- Les locaux qui ne conviennent pas par leur taille et leur accessibilité. Beaucoup de remarques négatives sur la taille et la conception des locaux, avec des remarques sur le manque d'accessibilité pour les personnes handicapées.

L'information sur les services du RAM est mieux passée que les autres années avec des taux de connaissance des services qui doublent d'une année à l'autre, surtout chez les parents.

Merci

à toutes les personnes qui ont répondu à cette enquête et qui, ainsi, participent à l'amélioration du service.



agenda



Tout-petits à la médiathèque

Prochains rendez-vous **de 10h30 à 11h15**
À la médiathèque de Salins les Bains :

Elodie nous accueille pour un temps comptines et histoires pour les tout-petits,

Mardis 29 janvier, 26 février et 19 mars

Sur
inscription

Activité gratuite

Ouvert aux enfants accompagnés
d'une AM, GAD ou d'un parent



Détente et éveil petite enfance

**4 Séances de relaxation
d'éveil corporel et des sens
avec Aurélie Hugon,
psycho-praticienne**

Mardi 5 mars en mairie de Dournon
Mardi 2 avril à la salle des fêtes de Lemuy
Mardi 30 avril à la mairie de Salins

de 10h à 11h

Gratuit

Animation pour les enfants de moins de 6
ans accompagnés de leur assistante mater-
nelle, garde à domicile ou parent

**Places limitées,
priorité aux assistantes maternelles**

Inscription au RAM



Sortie pompiers

Le relais vous propose
une visite de la caserne des
pompiers de Salins

**le Mardi 16 avril
de 10h à 11h30.**

Tout public, gratuit.

Inscription obligatoire au RAM, places limitées.



Initiation à la Gym

**Jeudi 14 février,
21 mars et 11 avril
de 10 h à 10h45**

**au complexe sportif, salle de gym
avenue Ch de Gaulle - SALINS LES BAINS**

Avec Sébastien Lux, moniteur de gym de
l'association Arc en Ciel,
avec les enfants du multi-accueil
de Salins les Bains (15 enfants max)

**Inscription
Obligatoire
au RAM**

Ouvert aux enfants
de 18 mois à 3 ans accompagnés de
leur assistante maternelle,
garde à domicile ou de leur parent.
Gratuit



Yoga des petits

**Vendredis 8 mars et 22 mars,
salle des fêtes de Lemuy
Vendredis 29 mars, 5 avril et 12 avril** à la
mairie de Salins, salle du Poupet

De 10h à 10h 45

Par le biais de jeux, de comptines, d'histoires, des
enfants pourront expérimenter les postures du yoga,
la relaxation, la respiration, le vivre ensemble.

Séances animées par Sabine Thérèse, formée en
recherche sur le yoga dans l'éducation (RYE).

Pour les enfants de 15 mois (ayant acquis la
marche) à 3 ans, accompagnés d'un adulte.

Gratuit et sur **inscription obligatoire au RAM**
places limitées



Chasse à l'oeuf

Rendez-vous au parc des cordeliers de Salins

le Mardi 23 avril à 10h

pour chercher les œufs en chocolats cachés dans
l'herbe et les buissons....Merci pour votre ponctualité.
N'oubliez pas votre petit panier !

Nous irons ensuite à la maison de retraite continuer
notre récolte...

Animation tout public.

**Merci aux adultes qui accompagnent les enfants
d'apporter des chocolats au relais la semaine
avant.**

Inscription obligatoire

agenda



Soirée d'échanges

Le carnet de liaison

Vendredi 1er mars
De 20h à 22h30
Mairie de Salins les Bains

Venez échanger autour de cet outil de communication indispensable pour sceller une relation professionnelle en facilitant le lien avec les parents. Nous verrons à quoi il sert, comment l'utiliser et ce qui peut y être inscrit ou pas. Il s'agira également de découvrir toutes les possibilités pour investir ce lien.

Soirée gratuite animée par Mme Vichet, formatrice en relations humaines.

Ouverte aux professionnelles (assistante maternelles et gardes à domicile) et aux parents.

Sans inscription



Temps de paroles « CNV »

Le relais vous propose un temps de paroles le

Judi 11 avril
de 20h à 22h30

à la salle du Poupet,
en mairie de Salins les Bains

Animé par Bernadette Courgey,
animatrice RAM formée en CNV

Nous appréhenderons les situations du quotidien avec le processus de CNV (Communication Non-Violente). Il est préférable d'avoir suivi les deux séances d'initiation CNV au préalable.

Ces soirées ont pour objectif d'aider les professionnelles à prendre du recul par rapport à leur pratique dans l'éducation comme dans les relations.

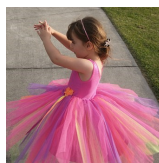
Ce sont des temps de partage et d'échange d'expérience qui aide à améliorer les pratiques et se sentir moins seule.

Au cours de ces soirées il est demandé aux participantes de respecter les règles de discrétion et de confidentialité.

Pour qu'un temps de paroles soit enrichissant et vivant, il faut un minimum de 6 participantes.

Soirée gratuite, réservée aux assistantes maternelles et gardes à domicile.

Sur inscription



Soirée créative

Création d'un spectacle de danse

Vendredi 22 mars

Mairie de
Salins les bains
De 20h à 22h15

Le relais vous propose de participer à un spectacle de danse qui réunira les adultes et les enfants.

Ce projet sera animé par Aurélie Thevenet, animatrice de loisir sportif.

Tout public - Gratuit

Il sera important de s'engager à suivre toutes les répétitions.

Sur inscription **OBLIGATOIRE**



Formation :

Quand le repas se complique... Comment garder du plaisir ?

La Mutualité Française Jura a permis à 10 assistantes maternelles de se former sur les problématiques des repas en septembre dernier.

La formation, animée par l'association *Une Souris Verte*, a proposé d'explorer les enjeux : culturels, sociaux et affectifs du repas. Elle leur a appris à ajuster leur pratique face aux difficultés.

ANTI GASPI

Donnez,
Vendez,
Partager les affaires
de vos bébés....
Avec
JURAstuces

BÉBÉ GRANDIT !

N'ACHETEZ PLUS ! NE JETEZ PLUS !
DONNEZ, VENDEZ, PARTAGEZ +



www.JURASTUCES.COM



Mémo-frigo



JANVIER 19

Du 1 au 7 janvier 19	RAM fermé
Mardi 8	Temps de jeux à Dournon
Mardi 15	Temps de jeux à Aiglepierre
Jeudi 24	Temps de jeux à Salins
Mardi 29	Tout petits à la médiathèque



MARS

Vendredi 1	Soirée carnet de liaison
Mardi 5	Temps de jeux à Dournon Relaxation
Vendredi 8	Yoga des petits à Lemuy
Mardi 12	Temps de jeux à Aiglepierre RAM fermé l'après-midi
Mardi 19	Tout-petits à la médiathèque
Jeudi 21	Initiation à la gym
Vendredi 22	Yoga des petits à Lemuy Soirée spectacle Danse
Mardi 26	Temps de jeux à Salins
Vendredi 29	Yoga des petits à Salins



FEVRIER

Mardi 5	Temps de jeux à Lemuy
Mardi 12	Temps de jeux à
Jeudi 14	Initiation à la gym
Mardi 19	Temps de jeux à Salins
Mardi 26	Tout-petits à la médiathèque



AVRIL

Mardi 2	Temps de jeux à Lemuy Relaxation
Vendredi 5	Yoga des petits à Salins
Mardi 9	Temps de jeux à Aiglepierre
Jeudi 11	Initiation à la gym CNV
Vendredi 12	Yoga des petits à Salins
Mardi 16	Visite de la caserne
Mardi 23	Chasse à l'oeuf
Mardi 30	Temps de jeux à Salins Relaxation

Contacts utiles

* Contrat de travail

Contacteur le RAM

* CAF : 0 810 25 39 10
www.caf.fr

* Pajemploi : 0 820 00 72 53
www.pajemploi.urssaf.fr

* Pôle Emploi : 39 95
www.pole-emploi.fr
Accès particulier employeur

* Convention Collective
Nationale des Assistants
Maternels : www.fepem.fr

* Direction du travail
39 39 ou 03 84 87 26 00

* Conseil des Prud'hommes
de Dole : 03 84 79 42 00

* Bordereau de demande
d'indemnisation en cas d'arrêt
de travail de l'assistante maternelle
0 980 980 990
www.ircem.fr

* PMI Champagnole
03 84 52 13 35
20 av Edouard Herriot - BP 82
39303 CHAMPAGNOLE cedex

* CPAM : www.ameli.fr

* Jura Enfance à Protéger
0 800 119 039
du lundi au vendredi de 9h à 17h

* SAMU social : 115

Abonnement

Si vous **souhaitez recevoir «Caramel à votre domicile** pendant 1 an (soit 4 numéros), retournez au Relais, le coupon-réponse ci-dessous accompagné de la somme de **4 €** par chèque, libellé à l'ordre de la **Mutualité Française Jura**.

Vous pouvez aussi retirer le journal dans les points dépôts : **Relais - PMI - Mairie - Bibliothèque...**



Nom Prénom

.....

Adresse

.....

.....

Tél.....

Mail

@.....

Parent Assistante maternelle
 Autre, précisez :

Souhaite recevoir **Caramel Salins**, à compter de mars **2019**.

par courrier (4 € par an)

gratuitement par mail